



Matane, le 25 janvier 2023

INSPECTEUR(TRICE) EN BÂTIMENTS

Titre de l'emploi

Inspecteur(trice) en bâtiments

Type de poste

Poste surnuméraire (6 mois) – Temps plein (hiver 32,5 heures/semaine ; été 40 heures/semaine)
Si vous êtes disponible uniquement à temps partiel, vous êtes tout de même invité(e) à postuler.

Lieu de travail

Votre lieu de travail sera basé aux bureaux de la MRC de La Matanie, à Matane. Vous serez appelé(e) à vous déplacer sur les territoires des MRC de La Matanie et de La Haute-Gaspésie.

Responsabilités

Vous assumerez les responsabilités reliées à l'application des règlements d'urbanisme des municipalités desservies par le service régional d'inspection de la MRC de La Matanie et à l'application des lois et règlements liés à la protection de l'environnement, au bâtiment et à la protection du territoire et des activités agricoles : analyse de projets, communication avec les citoyens, délivrance de permis et de certificats, visite sur le terrain, signification d'infractions, etc.

Exigences

Vous possédez, au minimum, un diplôme collégial lié aux domaines de l'architecture, de l'aménagement ou de l'urbanisme, une bonne connaissance du monde municipal et un permis de conduire valide. Doté(e) d'un sens développé de l'organisation, vous êtes apte à gérer des cas complexes en relation avec le public. Vous maîtrisez les applications informatiques généralement utilisées dans la gestion de permis.

Conditions salariales

La rémunération est encadrée par la convention collective en vigueur à la MRC de La Matanie (classe 2B : 28,37 \$/h à 34,04 \$/h).

Date limite du concours

Si vous êtes intéressé(e) par le poste, veuillez nous transmettre votre curriculum vitae et vos attestations d'études d'ici le 20 février 2023. Les postulant(e)s pourront être convoqué(e)s à des entrevues et tests de sélection.

Responsable

Olivier Banville, urb.

Directeur général adjoint & directeur de l'aménagement et de l'urbanisme

grh@lamatanie.ca